

Le village rom qui résiste

CE n'est pas un sordide bidonville que la préfecture de l'Essonne s'apprête à raser, en bordure de la RN7, à la sortie de Ris-Orangis. Pas un de ces campements d'infortune, sans eau ni électricité. Mais un ensemble de cabanes plutôt propres, occupées, depuis juillet, par une quarantaine de familles originaires de Transylvanie.

Motif habituel invoqué par les maires pour l'envoi des pelleteuses : le « *péril imminent* », pour cause d'insalubrité. Dans ce cas précis, les installations électriques seraient défectueuses. Faux, elles ont été refaites et des extincteurs sont accrochés un peu partout dans les ruelles. Il faut dire que, depuis octobre, le Perou (Pôle d'exploration de ressources urbaines) a pris les choses en main.

Ce collectif — une cinquantaine d'architectes et d'étudiants menés par un ancien des Enfants de Don Quichotte, enseignant à Science-Po et aux Arts déco — s'est mis en tête de stabiliser l'« *habitat temporaire* ». Enlèvement de 400 sacs de 100 litres de détritiques, évacuation à coups de pelle et de fourche, épandage de copeaux de bois contre la gadoue, dératisation et installation d'une demi-douzaine de toilettes sèches. De l'inédit, pour les Roms. Deux fois par semaine, ils font même bon accueil au CRS, le Collectif de Rissois solidaires, qui assure le ramassage des ordures.

Et, surtout, comme dans tous les villages, il y a une place. Avec son plancher, ses bancs et un bâtiment en dur au centre, sorte d'arche de 35 m². C'est l'« *Ambassade du Perou* », un lieu créé pour faire le pont avec le monde extérieur. Et ça marche. Les associations y font de l'alphabétisation ou de la formation. Les riverains sont les bienvenus. Le 22 décembre dernier, les gamins scolarisés ont pu y accueillir leurs copains et leurs parents. « *Ces*

habitants veulent bosser, entrer dans la vie sociale », explique Sébastien Thiery, qui a mis en place le projet. L'association demande juste que ce camp soit maintenu jusqu'en 2014, qui verra la fin du statut transitoire empêchant les Roumains de travailler en France. Et que les pouvoirs publics, dans leur grande bonté, acceptent d'attendre l'été pour permettre aux enfants de finir l'année scolaire.

Ils faisaient la chasse aux œufs de Pâques lorsque l'arrêté d'expulsion a été affiché dans le camp. C'était le lundi 1^{er} avril. Mauvaise blague.

J. C.



LE 21 OCTOBRE 2000, le journaliste Jacques-Marie Bourget, envoyé spécial de « Paris Match » à Ramallah est pris pour cible par un sniper israélien. Un tir unique, qui le frappe au poumon gauche. Le 14 février 2013, après des années de procédure, le journaliste espérait que la Commission d'indemnisation, qui dépend du ministère de la Justice, mettrait un peu de baume sur sa blessure... Mais c'était compter sans le tir de barrage du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions, qui s'est fermement opposé à ce que le blessé soit dédommagé.

Jacques-Marie Bourget peut-il prétendre à la solidarité nationale, comme ce fut le cas pour des otages français, ou faut-il qu'il se débrouille seul avec ses plaies, ses bosses et son infirmité ? C'est la question à laquelle doivent répondre les magistrats de la Commission d'indemnisation, qui se sont récemment donné trois mois supplémentaires pour réexaminer cet encombrant dossier.

Retour en janvier 2002. Soutenu par François Mitterrand, Jacques-Marie Bourget dépose une plainte pour tentative d'homicide volontaire. Les experts ont relevé que la balle était israélienne. Et divers témoins affirment c

Ba

nard